

10 C.

# Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le séparatisme rhénan poursuit ses progrès. — M. Poincaré parle de la sécurité de la France: il écarte deux solutions qui n'en sont pas. — L'activité diplomatique de Stresemann subit son premier échec. — Pourquoi la politique du chancelier n'a-t-elle pas réussi? — L'entrevue Baldwin-Poincaré et la solidarité franco-britannique.**

Le séparatisme rhénan fait des progrès considérables ces derniers temps. Presque chaque jour, de nouveaux groupes se créent, tant en Rhénanie qu'en Westphalie et dans la Ruhr.

Dimanche, à Aix-la-Chapelle, dans l'ancienne cité du couronnement des Carolingiens, a eu lieu une assemblée qui a réuni plus de 12.000 séparatistes de la région.

M. Matthes, chef du parti «*freie Rheinland*» de Dusseldorf, présidait le congrès; il fit ressortir avec insistance la nécessité pour la Rhénanie et la Ruhr de se séparer de la Prusse. Mais pour cela, il demande l'appui moral de la France et de la Belgique.

M. Dietz, de Dusseldorf, déclara, de son côté, que la Rhénanie et la Ruhr, qui ont été jusqu'ici la vache à lait de Berlin, sont décidées à ne pas être attelées au chariot du Reich, embourbé, pour le sortir de l'ornière dans la quelle il s'est engagé par sa propre faute.

A la fin de l'assemblée, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

«*Les membres des différents partis séparatistes rhénans, réunis le 16 septembre 1923, à Aix-la-Chapelle, en Westphalie, se refusent dorénavant à obéir aux ordres du gouvernement de Berlin; demandent la création d'une Rhénanie souveraine et décident qu'il est de toute nécessité d'entrer de suite en pourparlers avec les autorités allemandes pour la reprise de l'administration des pays rhénans par les représentants élus par les partis républicains.*»

Ainsi, les réunions du parti séparatiste se succèdent sans arrêt. Toutes les villes organisent chaque dimanche des réunions, fréquentées par plusieurs milliers d'adhérents, et le comité directeur de la Ligue de l'indépendance rhénane s'est vu dans l'obligation d'imposer un tour à chaque ville, afin que les orateurs et les délégués des autres villes puissent assister à toutes les réunions.

La Ligue de l'indépendance rhénane organise pour le 30 septembre une «*journée rhénane*» qui doit réunir à Dusseldorf 150.000 à 200.000 membres du parti séparatiste, venus de tous les coins du territoire, pour exprimer hautement leur désir d'une République rhénane pacifique et indépendante.

Avec le problème des réparations, celui de notre sécurité est certainement celui qui doit retenir en tout premier lieu notre attention. M. Poincaré a développé dimanche les conclusions auxquelles il est parvenu quant au problème de notre sécurité. Paroles longuement méditées et qui n'ont point été lancées au hasard.

Le chef du ministère français repousse énergiquement le système de garantie prôné en Allemagne, le fameux pacte du Rhin.

Il s'élève avec la même vigueur contre le système presque aussi décrié dont M. Lloyd George trouva la formule quand il rédigea le célèbre traité d'assistance à la France signé le 28 juin 1919 et qui ne survécut point aux courants et contre-courants de la politique américaine.

Le «*pacte du Rhin*» n'ajouterait rien aux stipulations du Traité de Versailles.

Quant à l'alliance franco-anglaise, inutile de répéter ce que nous appelons de tous nos vœux.

Mais elle ne doit pas être substituée aux garanties que le Traité de Versailles nous accorde dans ses articles 43 et 44: «*démilitarisation*» de la rive gauche du Rhin et d'une zone de 50 kilomètres, tracée sur la zone de sécurité. Et elle doit reposer sur des accords techniques, conclus entre les États-majors de Londres et de Paris.

«*Un pacte de garantie, quels qu'en soient les signataires, ne saurait avoir pour nous aucune valeur pratique, s'il ne nous assure, en cas d'attaque, un secours militaire rapide et efficace.*»

«*Non merci! si l'on ne nous offre comme caution de notre sécurité que des pactes de ce genre, ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille.*»

El, pour établir le bien-fondé des conditions posées, le président du Conseil a rappelé:

«*Nous avons été formés à l'apprentissage de la douleur. Elle nous a donné une expérience qui ne nous abandonnera plus. Nous avons trop souffert pour n'être pas désormais attentifs et circonspects.*»

«*Nous ne nous laisserons pas leurrer par des apparences. Un peuple averti en vaut deux.*»

En définitive, par ses discours de dimanche, M. Poincaré refuse nettement de laisser placer les conversations éventuelles entre la France et l'Allemagne sur le terrain où tentait de les amener le chancelier Stresemann.

Refus pour les réparations; refus pour la sécurité.

Le chef du gouvernement français oppose, une fois de plus, aux suggestions, propositions de ses contradicteurs la charte des droits de la France que représente le Traité de Versailles.

Ainsi se clôt par un refus de la France la première phase de l'activité diplomatique du ministère Stresemann.

C'est également un premier échec que subit le chancelier.

Et pourtant on ne saurait invoquer la raideur, le manque d'esprit de conciliation du Premier Français.

Depuis l'arrivée au pouvoir du cabinet Stresemann, la diplomatie française s'est attachée à ne lui manifester aucune hostilité préconçue. Paris a soigneusement évité tout ce qui pourrait empêcher Berlin d'exprimer toute sa pensée et d'affirmer sa vraie orientation.

Le refus de M. Poincaré ne vient qu'après plusieurs semaines d'expectatives. Et ceci lui confère tout son sens.

M. Stresemann a échoué pour plusieurs raisons.

Les offres de paiement sont vagues. Les garanties qu'il a proposées sont fallacieuses.

Quant à la cessation de la résistance, M. Stresemann ne le conçoit qu'en échange d'une vraie capitulation franco-belge.

En un mot, sur toute la ligne, ses propositions sont inacceptables par la France.

Que vont penser les Allemands de ce premier échec du nouveau chancelier?

Ils attendaient de lui avant tout une prompt liquidation du conflit franco-allemand de la Ruhr.

Or, ce dénouement apparaît comme rien moins que prochain.

Sur un autre point, le cabinet Stresemann connaît un échec: le problème financier.

Ne s'était-il pas assigné pour tâche primordiale l'arrêt complet de l'inflation?

Celle-ci, pourtant, n'a point cessé de croître, et le montant des marks en circulation atteint des chiffres fantastiques: n'a-t-on pas créé des coupures de 500 millions, préluce des coupures de 1 milliard?

Les conséquences de cette frénésie du papier-monnaie?

La radiation de nos notes du mark, désormais sans valeur effective, est un fait accompli.

A maints indices qu'il serait trop long de rappeler ici, il apparaît que la politique de M. Stresemann ne fut qu'une tentative pour obtenir, par une tactique nouvelle et plus subtile, notre départ de la Ruhr, grâce à l'appui de la Grande-Bretagne.

Car Berlin n'a pas encore renoncé à l'espoir d'obtenir en majeure partie son salut de Londres.

Espoir voué par avance, à la déception, mais très tenace.

N'a-t-il pas son fondement dans la divergence des politiques française et britannique presque sur toute la ligne?

Voilà précisément ce qui devrait faire l'objet d'une salutare mise au point entre Londres et Paris.

Comment n'être point frappé de la multiplicité des incidents qui surgissent de tous côtés, spécialement du côté des Balkans?

Il y a là, pour la paix de l'Europe, autant de menaces latentes qu'il conviendrait de conjurer.

Or, de moyens, il n'en est qu'un: la communauté de conduite de la France et de la Grande-Bretagne.

Donc, c'est à l'établissement de celle-ci que les dirigeants des deux pays devraient en tout premier lieu s'attacher.

Précisément, M. Baldwin, après plusieurs semaines de repos, vient de faire sa rentrée sur la scène politique.

Il s'est entretenu mercredi avec M. Poincaré.

Qu'a donné cette rencontre des deux Premiers?

On l'ignore encore exactement à l'heure où nous rédigeons ces notes.

Mais, ce qu'il faudrait c'est que le contact pris ne fût plus coupé et que MM. Baldwin et Poincaré réalisassent enfin l'unité de front diplomatique franco-britannique.

M. D.

### La législation des accidents du travail dans l'agriculture

Nous avons signalé que deux décrets avaient été signés en date du 29 juillet, relativement aux formalités d'application de la loi du 15 décembre 1922, étendant aux exploitations agricoles la législation des accidents du travail. Voici le texte de ces décrets parus au Journal Officiel du 30 août:

**ARTICLE PREMIER.** — Les exploitants visés à l'article 4 de la loi du 15 décembre 1922, qui auront contracté une assurance en vue d'adhérer à la législation sur les accidents du travail, pour eux ou pour ceux des membres de leur famille visés à l'article premier, paragraphe 2, de la loi précitée et qu'ils auront désignés ou pour leurs collaborateurs occasionnels, devront faire une déclaration d'adhésion à la mairie du siège de leur principale exploitation, conformément au modèle I annexé au présent décret. Il leur en sera donné gratuitement récépissé conforme au modèle II annexé. Ils devront présenter en même temps le contrat d'assurance souscrit par eux, sur lequel le maire mentionnera la date et l'heure de la réception de la déclaration d'adhésion, suivant formule indiquée au modèle III annexé.

La législation sur les accidents du travail agricole deviendra, dès lors, applicable de plein droit à l'exploitant ou aux membres de sa famille visés dans la déclaration travaillant avec lui ou à ses collaborateurs occasionnels, dans les conditions de sa déclaration d'adhésion.

**ART. 2.** — Au cas de résiliation du contrat d'assurance, celle-ci devra être notifiée par celle des parties intéressées qui en aura pris l'initiative, par lettre recommandée au maire de la commune, dans la forme prévue au modèle IV annexé au présent décret. Cette résiliation du contrat comportera cessation d'adhésion à la législation sur les accidents du travail à compter du moment où le contrat ne produira plus d'effet.

**ART. 3.** — Les polices d'assurances souscrites en vue de l'application de l'article 4 de la loi du 15 décembre 1922 devront stipuler qu'elles ne prendront effet qu'à dater de la déclaration d'adhésion, telle qu'elle est définie à l'article premier ci-dessus, et que toute résiliation émanant de l'assuré ne sera valable que si elle est notifiée par lettre recommandée à l'assuré et au maire et si elle laisse à l'assuré un délai d'un mois pour contracter une nouvelle assurance.

**ART. 4.** — Un registre de déclarations d'adhésions, conforme au modèle V annexé, sera ouvert par les maires et communiqué sur place, sur leur demande, à l'exploitant, aux membres de sa famille ou à ses collaborateurs occasionnels. Il indiquera les assureurs successifs de l'exploitant, la date à laquelle le contrat prend effet et celle de sa cessation.

**II. — ARTICLE PREMIER.** — Il sera tenu dans les mairies, à la disposition des victimes d'accidents du travail ou de leurs ayants-droit, des formulaires imprimés, conformes au modèle annexé au présent décret, d'avis d'accidents du travail à adresser aux exploitants.

**ART. 2.** — Un extrait de la déclaration d'accident, prévue à l'article 11 de la loi du 9 avril 1898, conforme au modèle annexé au présent décret, devra être adressé au Ministère du Travail, dans le mois qui suivra réception de la déclaration pour tous les accidents qui, d'après la nature de la lésion, sont susceptibles d'entraîner la mort, ou une incapacité permanente.

**ART. 3.** — Un avis de la déclaration d'accident sera établi en la forme indiquée au modèle VII annexé au décret du 23 mars 1922. Dans le même délai que celui de la transmission au juge de paix, le maire qui a reçu la déclaration avise le directeur des services agricoles du département, qui transmet lui-même à l'inspecteur du travail. Cette transmission n'est faite, toutefois, que pour les seuls accidents suivis de décès, ou pour ceux qui ont donné lieu à production d'un certificat, ou lorsque, en l'absence d'un certificat, il y a lieu de supposer que l'accident peut entraîner la mort ou une incapacité permanente.

### INFORMATIONS

#### Un ballon confisqué en Allemagne

Samedi dernier, une fête de propagande aéronautique avait été donnée au Concours Lépine. Deux ballons avaient été lâchés. Le premier, monté par le pilote Dolens, avait atterri le soir-même à Villers-Cotteret. On vint seulement aujourd'hui d'avoir des nouvelles du second. Monté par Desbuis, avec MM. Poulouin et Franin, comme passagers, il a atterri à Epeningherch, en Westphalie. Les autorités allemandes ont arrêté le pilote et les passagers et le ballon a été confisqué. Le ministre des Affaires étrangères a été saisi de l'affaire. Une seconde fête de propagande aéronautique aura lieu samedi prochain au Concours Lépine, sous la présidence du général Gouraud.

#### Les relations commerciales russo-allemandes

L'ex-chancelier allemand Wirth est arrivé à Stockholm, venant de Russie, où il a conclu un accord donnant à l'Allemagne une grande concession forestière d'un million de déciatines, située au sud-est de Péterograd. Le concessionnaire s'est engagé à compléter la nouvelle ligne de Péterograd à Moscou par Rybinsk, commencée pendant la guerre.

#### En Silésie

Des incidents sanglants se sont produits samedi à Sorau (Silésie). La population de la ville, irritée des prix toujours de plus en plus élevés des vivres, a obligé les marchands à les céder à meilleur marché. La police de l'endroit a également été maltraitée par la population. Des renforts de police de Cöthub ont fait usage de leurs armes. Dix personnes ont été tuées et quinze blessées.

### EN ESPAGNE

Le Daily Mail reproduit une dépêche de Madrid disant que le général Primo de Rivera a déclaré qu'il n'empruntera rien de l'ancien régime, son but étant une rénovation complète de la vie nationale. Il a fait établir dans chaque département ministériel un bureau où chacun pourra faire connaître ses griefs et ses observations, qui seront examinés rapidement. La garde volontaire analogue à la milice fasciste comprendra 50.000 hommes pour chacune des dix-neuf provinces d'Espagne.

#### Le commissaire espagnol au Maroc refuse de partir

M. Silvola, commissaire espagnol au Maroc, a reçu un message du général Primo de Rivera lui signifiant qu'il devait démissionner. Le haut-commissaire a refusé de reconnaître l'autorité du général. On s'attend à ce que cet incident prenne d'autres proportions. Un nombre considérable de troupes espagnoles, avec de l'artillerie, ont quitté la zone de Tétouan pour rentrer en Espagne.

#### Le mouvement séparatiste catalan

Le gouverneur général de Barce-

lone a destitué le maire de Sabadell pour sa campagne séparatiste. Il a ordonné, pour le même motif la fermeture du Centre catalan de cette même ville. Le gouverneur a ordonné à la police d'exercer sa surveillance sur la moralité et les bonnes mœurs dans les théâtres et cinémas.

#### Pourvu que ça dure!

La vie publique reprend son aspect normal en Espagne. A Madrid, dans les bureaux des ministères on constate un zèle inaccoutumé, le général Primo de Rivera ayant exprimé sa volonté de voir chacun travailler activement à la place qui lui revient. Cependant les sceptiques, dans le public, sont encore assez nombreux et l'on entend assez couramment cette formule: «*Pourvu que ça dure!*»

#### Les excuses du Gouvernement grec aux légations alliées

En exécution des dispositions de la note de la Conférence des Ambassadeurs, le ministre de la guerre hellénique a présenté officiellement aux légations italienne, française et britannique les excuses du gouvernement grec pour l'assassinat des membres italiens de la commission de délimitation de la frontière albanaise.

#### L'embarquement des dépouilles des victimes

L'embarquement des dépouilles mortelles du général Tellini et des autres victimes a eu lieu à Preveza. Les honneurs ont été rendus par deux compagnies d'infanterie et un torpilleur grec. Le programme de la cérémonie à Phalère a été fixé.

#### Les bandes irrégulières en Bulgarie

M. Patchitch vient d'informer M. Zankoff, président du Conseil bulgare que le gouvernement serbe acceptait la proposition du cabinet de Sofia, de réunir la commission prévue par la convention de Nich, afin de mettre fin à la menace que constitue la présence des comitadj bulgares à la frontière yougo-slave. La date de la réunion de cette commission a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre.

#### En Transjordanie

Un communiqué officiel confirme que les troupes de la tribu des Adwan ont coupé, le 16 septembre, les communications entre Essalt et Amman. Le communiqué ajoute que le gouvernement de Transjordanie a envoyé, le 17 septembre, des troupes qui ont dispersés les guerriers des Adwan. Ces derniers ont battu en retraite et ont eu une trentaine de tués. Un seul homme des troupes de Transjordanie a été légèrement blessé.

#### Le traité de Rapallo

Le traité de Rapallo et les conventions de Santa-Margarita, en date du 23 octobre 1922, ont été déposés par les délégués du gouvernement italien au secrétariat général de la S. D. N. Le dépôt a été enregistré, pour les deux gouvernements, à la date du 15 septembre.

#### Après le cataclysme

Un radiotélégramme de Kobé dit que plus de 3.000 personnes ont été noyées pendant le typhon qui s'est abattu sur la ville de Tittori, au Japon, et que des milliers d'habitants sont sans abri.

On évalue les dégâts à 10 millions de dollars environ.

D'autre part, les rivières Tukura, Chio et Takami sont sorties de leur lit et plusieurs villages ont été détruits par l'inondation.

#### Amundsen veut survoler le Pôle Nord

L'explorateur Roald Amundsen, qui vient d'arriver à Seattle et va rentrer en Norvège, confirme la nouvelle qu'il tentera l'été prochain de survoler le pôle Nord en partant du Spitzberg. Sa tentative cette année a échoué, dit-il, parce qu'ayant au cours d'un vol d'essai, brisé le train d'atterrissage de son avion, il n'a pu effectuer les réparations nécessaires.

## CHRONIQUE LOCALE

### LE BLUFF EST FINI!

M. Chéron, ministre de l'agriculture, a compris que la période de bluff était terminée; il s'est rendu compte que la production de blé en 1923 n'avait pas donné ce qu'il avait espéré, ce qu'il avait annoncé.

Devant les protestations du public, aussitôt, il a réuni la «*Commission d'utilisation du blé*».

C'est une commission dont le rôle doit être bien difficile, car le rôle paraît pas très précis.

En effet, le ministre lui a fait connaître qu'il résulte des renseignements, par lui reçus, que dans certains départements le prix des farines était trop élevé, par rapport au cours des blés.

Quoi! est-ce d'aujourd'hui que le ministre de l'agriculture est informé de ce fait? Pourquoi donc, s'est-il toujours refusé à taxer les farines?

Demain comme hier, il ne les taxera pas: la grosse meunerie est trop puissante.

Mais le ministre de l'agriculture, si dévoué aux agriculteurs, aux consommateurs, — oh! combien! — a rappelé à la Commission d'utilisation du blé, que le décret du 28 juillet 1922 «*doit maintenir l'obligation de l'extraction de la farine entière et l'incorporation des succédanés, jusqu'à concurrence de 8 0/0.*»

Et le ministre s'est empressé d'ajouter que des procès-verbaux seront dressés contre tous contrevenants.

Mais cette simple déclaration suffit pour démontrer combien le ministre de l'agriculture s'était moqué du public, quand il fit annoncer que la production du blé en 1923 était suffisante pour la consommation du pays.

Et la Commission d'utilisation du blé n'a pas bronché devant ces déclarations!

En vérité, on ne peut pas se moquer plus lourdement du popul.

Car c'est encore le popul qui va avaler les mixtures que les meuniers vont mélanger à la farine, durant l'année 1924!

Et gare aux meuniers s'ils ne font pas ce mélange! Gare aux boulangers qui vendront du pain de pur froment!

Le ministre a déclaré à la Commission sus-nommée qu'il va déposer un projet de loi pour renforcer les pénalités prévues contre les meuniers, qui vendront de la farine pure de tout mélange!

Soyons persuadés qu'on n'aura pas à sévir.

En vérité, le fiasco, en ce qui concerne l'administration de l'agriculture, est complet! C'est la faute du ministre. Il est cause, par son verbiage inconsidéré, que dans certaines régions, les producteurs ont vendu leur blé à un faible prix; il est cause que les spéculateurs qui ont acheté le blé, l'on stocké et le revendront au prix fort; il est cause que les agriculteurs qui ont encore leur blé, le garderont et en nourriront le bétail; il est cause que le popul, avant peu, verra le prix du pain augmenter!

Et la Commission d'utilisation du blé a approuvé, évidemment, le ministre. Ah! cependant, elle a pris une décision: à l'unanimité, «*elle a exprimé le grand désir qu'une entente intervienne, dans le plus bref délai possible, entre le ministre du commerce et le ministre de l'agriculture, afin de déterminer les méthodes qui permettront la constatation des cours réels tant pour les blés que pour les farines!*»

Et voilà! C'est après 3 ans de spéculation qu'on décide de constater les cours réels des blés et des farines!

Et croyez-vous que ces constatations seront faites? Croyez-vous que, même si ces constatations sont faites, il y aura quelque chose de changé, que les spéculateurs seront pincés? Nenni!

C'est aujourd'hui comme hier, ce sera demain comme aujourd'hui!

Le ministre de l'agriculture est dit-on, un homme fort spirituel: les membres de la Commission d'utilisation du blé ne doivent pas être des sots.

Les poires, c'est nous qui mangerons du pain mélangé de succédanés, alors que le bétail mangera du pur

froment, c'est nous qui paierons le pain cher !

Les farineux sont très puissants !

LOUIS BONNET.

## A propos de l'Ecole Normale

M. le Préfet du Lot, vient d'adresser à MM. les membres du Conseil général, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Lapie, Directeur de l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Instruction Publique, sera à Cahors, à la Préfecture, vendredi prochain, 21 septembre, à 14 heures pour s'y entretenir de la question « suppression de l'Ecole Normale d'Instituteurs du Lot » avec les Conseillers généraux du département qui voudront bien se rendre à cette réunion.

« Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, l'expression de mes sentiments les plus distingués. »

L. E. BRISARD.

Ainsi, M. Lapie, Directeur de l'Enseignement Primaire, sera à Cahors vendredi pour s'entretenir avec les Conseillers généraux de la suppression de l'Ecole Normale.

Comment faut-il interpréter cette visite ? Quels résultats peut-on en attendre ?

Dans sa lettre du 28 juillet au Président du Conseil général du Lot, le ministre de l'Instruction Publique déclarait : « Il serait impossible de revenir sur ce décret (le décret opérant la fusion) ou même d'en retarder l'application sans avoir obtenu l'assentiment du Conseil supérieur dont la loi exige l'avis conforme ».

Le bon populo traduirait ainsi, en langage vulgaire, la formule ministérielle : le vin est tiré, il faut le boire, quelque aigre — ou amer — qu'il soit.

Tels étaient les sentiments du ministre le 28 juillet.

De fait, nous croyons savoir que l'Administration Supérieure aurait lancé l'ordre tout récemment d'effectuer le déménagement.

Mais s'il en est ainsi, et si le ministre entend maintenir son décret, que signifie la visite de M. Lapie ?

Rien ou à peu près.

Dès lors, nous inclinons plutôt à penser que le Directeur de l'E. P. vient « négocier », c'est-à-dire préparer l'annulation du décret ministériel.

N'est-il pas lui-même un laïque, un vrai laïque, sans ostentation certes, mais avec conviction, — ce qui vaut mieux ?

N'est-il pas un ami, un vrai ami de l'Enseignement Primaire ?

Nous serions surpris qu'en son for intérieur, M. Lapie n'inclinât pas au prompt rétablissement de notre Ecole. Puisse-t-il être un avocat écouté auprès du ministre.

Mais si celui-ci demeure intransigeant, faudra-t-il s'incliner devant le fait accompli.

Nous ne le pensons pas.

Et le Conseil général du Lot pourra se souvenir du précédent des Basses-Alpes : le refus par l'Assemblée Départementale de voter le budget tant que l'Ecole Normale supprimée ne serait pas rétablie.

Le procédé, pour n'être pas très élégant, fut efficace : c'est le ministre qui dut capituler.

Le Conseil général du Lot pourra à l'occasion utiliser la « recette ».

Certes, sa situation se présente plus délicate : les Basses-Alpes n'avaient rien demandé, émis aucune motion !

Mais qu'importe ?

En l'espèce, il n'y a qu'un but à atteindre : le rétablissement de notre Ecole Normale du Lot.

C'est tout au plus une question de volonté et de ténacité.

Nous sommes persuadés que, le cas échéant, l'une et l'autre se rencontreront au Conseil général du Lot.

M. DAROLLE.

## Légion d'honneur

Notre compatriote M. Méric de Bellefond, capitaine d'infanterie de réserve, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations.

## Postes

M. Cubaynes est nommé facteur de ville à Figeac.

M. Labie est nommé facteur rural à Albas.

## Service vicinal

Sont nommés cantonniers : MM. Bessières, aux Arques ; Veyres, au Montal ; Bessou, à Labastide-Marnhac ; Lavergne, à Lacapelle-Cahors.

## Journaux retardés

Encore une réclamation ! Notre dépositaire de journaux de Souillac n'a reçu que mardi 18, le paquet de journaux expédié samedi soir, 15 septembre.

Le timbre de la poste de Cahors en fait foi : il indique 19 h. 50-15-9.

Il faut donc plus de deux jours aux journaux pour aller de Cahors à Souillac ?

Décidément, il y a quelque chose qui ne va pas.

A noter qu'il s'agit, non pas d'un simple n°, mais d'un paquet de plusieurs journaux.

Les risques de « perte » devraient être moins grands semble-t-il.

Quant au préjudice, il apparaît au contraire plus grand.

## Pour les bonnes petites hôtelleries de chez nous...

Pour le Touring-Club, le problème de l'hôtellerie ne consiste pas surtout dans l'abondance et dans le luxe des hôtels indispensables aux villes importantes et aux stations balnéaires et thermales. Assurer un bon gîte au voyageur dans les petites localités de toute la France est un but qui poursuit depuis toujours par des moyens originaux et sans cesse renouvelés. Voici une manifestation nouvelle de cette agissante sollicitude. Le geste généreux de l'un de ses membres, M. Jacques Bienefeld, vient de permettre à notre grande association d'organiser un concours des « Bonnes petites hôtelleries », certainement appelé à un brillant succès. Les prix principaux sont au nombre de sept : un de 10.000 francs ; deux de 5.000 francs ; quatre de 2.500 francs. Ils sont destinés à primer des établissements d'une importance de 20 lits au plus, installés dans des villes ne comptant pas une population supérieure à 20.000 habitants et qui se distinguent par l'aménagement récent de leurs installations hygiéniques, leur propreté générale, la bonne tenue de leurs chambres et l'état de leur mobilier.

Ce concours nous intéresse tout particulièrement puisqu'il est réservé aux hôteliers du « Limousin-Quercy-Périgord » et de « l'Auvergne et Massif Central », c'est-à-dire des neuf départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Dordogne, de la Corrèze, du Lot, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Allier. Les adhésions des intéressés devront parvenir au Touring-Club avant le 13 décembre 1923.

Je fournirai avec plaisir aux hôteliers du Quercy, qui voudront bien me le demander, les renseignements complémentaires que je possède sur cette toute organisée pour récompenser, suivant le vœu de M. Bienefeld, ceux qui depuis le 1<sup>er</sup> mai 1922 auront le mieux travaillé à installer et à entretenir dans leurs petites hôtelleries cette hygiène impeccable que le touriste considère, à son arrivée à l'étape, comme le plus plaisant des biens et le seul indispensable...

Eug. GRANGIE,

Délégué départemental du T. C. F.

## ATTENTION A VOS CHIENS

Chaque année, à l'époque de l'ouverture de la chasse, de nombreux propriétaires se plaignent de la disparition de leur chien.

Hier encore, plainte a été portée pour vol d'un jeune chien-loup qui faisait, probablement, envie à quelque amateur.

Parfois les chiens volés réussissent à échapper à leurs ravisseurs, mais pour deux ou trois qui reviennent combien sont définitivement perdus !

Il semble que certaines personnes, font profession de rafter les chiens : c'est de bon rapport, car ce sont toujours, évidemment, de jolis chiens qui sont volés.

Les propriétaires feront bien de surveiller leurs chiens, car les raftereurs sont plus nombreux qu'on ne le pense.

Voilà plusieurs jours que des plaintes sont portées, et qui n'aboutissent à aucun résultat ; et pour cause, car si les chiens sont pris et emportés en auto, ils vont loin, trop loin du domicile de leur propriétaire pour y retourner.

Nous n'incrimons personne, certes, mais nous croyons, en raison des vols nombreux de chiens qui se commettent, devoir avertir les propriétaires de chiens de race, d'avoir à les surveiller, mais à surveiller surtout les personnes étrangères qui se montrent trop aimables envers les chiens... des autres.

L. B.

## Pour les bouilleurs de cru

Voici le programme de distillation pour la campagne 1923-1924. On sait que les récoltants n'ont le droit de distiller que pendant les périodes fixées par le juge de paix du canton. Ces périodes sont :

Cahors du lundi au vendredi de chaque semaine, sauf jours de foire et jours fériés.

Belfort, Montdommer (Méric, Montdommer, Aillet), Fontanes, Cieure, du 21 au 25 octobre et du 11 au 15 décembre.

Labenque, Belmont, Vaylats, du 26 au 30 octobre et du 16 au 20 décembre.

Bégoux, Arcambal, Cremps, Aujols, Laburgade, Flaujac, du 1<sup>er</sup> au 5 novembre et du 21 au 25 décembre.

Bach, Escamps Vairre, Saillac, Beuregard, du 16 au 20 septembre ; du 6 au 10 novembre et du 26 au 30 décembre.

Concois, Esclauzels, Berganty, St-Cirq, Tour-de-Faure, du 21 au 25 septembre, du 11 au 15 novembre et du 1<sup>er</sup> au 5 janvier.

Promilhanes, Vidailiac, Laramière, Puyjournes, Saint-Jean-de-Laur, Lugagnac, Limogne, du 26 au 30 septembre, du 16 au 20 novembre et du 6 au 10 janvier.

Grégols, Saint-Martin-Labouval, Larnagol, Calygnac, Cénévrières, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre, du 21 au 6 novembre, et du 11 au 15 janvier.

Bonzies-Haut, Cabrerets, Sauliac, Orniac, Lentillac, du 6 au 10 octobre, du 26 au 30 novembre et du 16 au 20 janvier.

Saint-Martin-de-Vers, Saint-Sauveur, Saint-Cernin, Lauzès, Sabadel, du 11 au 15 octobre, du 1<sup>er</sup> au 5 décembre et du 21 au 25 janvier.

Saint-Géry, Cours, Larroque, Lama-deine, Vers, du 16 au 20 octobre, du 6 au 10 décembre et du 26 au 30 janvier.

Francoûles, Valroufié, Maxou, Nuzéjols, Boissières, Calamane, Craysac, du 1<sup>er</sup> au 5 septembre, du 11 au 15 octobre, du 21 au 25 novembre et du 1<sup>er</sup> au 5 janvier.

Douelle, Caillac, Mercuès, Pradines, du 16 au 20 octobre, du 26 au 30 novembre et du 6 au 10 janvier.

Cambayrac, Sauzet, Villesèque, Trespoux, Rouffiac, Saint-Vincent, du 21 au 25 octobre du 1<sup>er</sup> au 5 décembre et du 11 au 15 janvier.

Belmontet, Valprionde, Sainte-Croix, Saux, Saint-Matré, Fargues, du 16 au 20 septembre, du 26 au 31 octobre, du 6 au 10 décembre et du 16 au 20 janvier.

Montcuq, Saint-Pantaléon, Bagat, Saint-Daunès, du 21 au 25 septembre, du 1<sup>er</sup> au 5 novembre, du 11 au 15 décembre et du 21 au 25 janvier.

La Bastide, Lascabannes Cézac, Sainte-Alauzie, Saint-Cyprien, Saint-Laurent, Montlauzun, du 25 au 30 septembre, du 6 au 10 novembre et du 26 au 31 janvier.

Castelnaud-Montratrier, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre, du 11 au 15 novembre et du 21 au 25 décembre.

Le Montat, Saint-Paul-Labouffie, Flaugnac, Pern, l'Hospitalet, du 6 au 10 octobre, du 16 au 20 novembre et du 26 au 31 décembre.

Figeac : Figeac-Ville, du 1<sup>er</sup> au 30 de chaque mois dans les ateliers publics ; du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, les propriétaires habitant la rive droite du Célé pouvant distiller à domicile ; du 15 au 30 pour les propriétaires habitant la rive gauche du Célé.

## Alimentation

Les ouvriers appartenant à la catégorie de l'alimentation, c'est-à-dire bouchers, charcutiers, boulangers, garçons épiceries, pâtisseries, cuisiniers, garçons de café, etc., sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 22 septembre, au café de la Promenade à 21 heures, pour l'organisation de leur fête annuelle.

Le Bureau.

## Accident

Un mécanicien de la Compagnie d'Orléans, M. Pierre Barre, a eu la main droite coincée par le volant de sa machine qu'il mettait en marche.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de dix jours.

## Grave accident

Mercredi soir, vers 5 heures, deux jeunes gens de Cahors, M. Soulié et Miquel, venant à bicyclette à Cahors, descendaient à toute allure la côte d'Espère ; en sens contraire, arrivait une auto conduite par M. Filhol, de Cassagnes.

M. Miquel ne pouvant, sans doute, se garer assez tôt, alla se jeter contre l'auto : le choc fut violent. Le malheureux cycliste fut projeté sur le sol ; il porta de nombreuses blessures à la figure et à l'épaule gauche.

M. Desprats, fils, entrepreneur à Cahors, qui passait avec sa camionnette au moment de l'accident, transporta le blessé à l'hôpital de Cahors où son état a été jugé grave.

Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

## Société de pisciculture du Lot

### Concours de pêche et banquet

Nous rappelons que les inscriptions au concours de pêche seront closes le 21 septembre et pour le banquet le 20 septembre, on s'inscrit pour le concours et le banquet, chez M. Tiburec-Duvert, coiffeur, Boulevard Gambetta.

Le concours de pêche est doté de prix importants. Indépendamment de prix en espèces dont la liste est connue (500 fr.), des prix en nature offerts par les commerçants de Cahors, sont venus s'y ajouter. En voici la nomenclature :

12<sup>o</sup> prix, une canne pêche bambou, offerte par M. Baboulène ; 13<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Franciscaïne, offerte par M. Delfort ; 14<sup>o</sup> prix, 1 bouteille liqueur Gallifet, offerte par M. Bessières ; 15<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Père Kermann, offerte par M. Ressaiguer ; 16<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Gauloise, offerte par M. La-larthe ; 17<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Père Dulac, offerte par M. Dulac ; 18<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Triple Sec, offerte par MM. Bataille et Delgué ; 19<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Sève Fine Champagne, offerte par M. Caillaud ; 20<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Sève Fine Champagne, offerte par M. Frayssinet ; 21<sup>o</sup> prix, 1 panier de pêche, offert par M. Blanc ; 22<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Crème de Noix, offerte par MM. Bataille et Delgué ; 23<sup>o</sup> prix, 1 demie bouteille Franciscaïne, offerte par M. Delfort ; 24<sup>o</sup> prix, 1 encier offert par M. Nicolai ; 25<sup>o</sup> prix, 1 vase, offert par M. Ladevèze ; 26<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Champagne, offerte par M. Gagnayre ; 27<sup>o</sup> prix, 1 gâteau, offert par M. Paubert ; 28<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Vieux Muscat, offerte par M. Aladel ; 29<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Quinquina, offerte par M. Barreau ; 30<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Quinquina, offerte par A. Fournié ; 31<sup>o</sup> prix, une bouteille Quinquina offerte par M. Fournié ; 32<sup>o</sup> prix, 1 bouteille Quinquina, offerte par M. Garnal ; 33<sup>o</sup> prix, 1 plant, offert par M. Dreuilhes ; 34<sup>o</sup> prix, 1 bouteille orangeade, offerte par M. Dulac.

## Obsèques

Jeudi matin à 8 h. 1/2, ont eu lieu les obsèques de Mme Marie-Euphrasie Cric, en communauté avec son mari, de l'hôpital-hospice de Cahors décédée à l'âge de 83 ans.

Une nombreuse assistance était venue saluer la dépouille mortelle de notre compatriote, depuis 55 ans était à l'hôpital où son dévouement était très apprécié.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

## Hyméne

Jeudi matin, a été célébré le mariage de Mlle Camille Bédoué, avec M. Foudet, avocat.

Nous renouvelons aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

## Service des soins médicaux aux victimes de la guerre

### Concours pour un emploi d'expéditionnaire temporaire

Le 19 octobre 1923, aura lieu, à l'Hôtel de la Préfecture du Lot, un concours pour un emploi d'expéditionnaire temporaire du Service des soins médicaux aux victimes de la guerre.

Le programme du concours et la liste des pièces à produire sont déposés au bureau du Service des soins médicaux, à la Préfecture, où les candidats pourront en prendre connaissance.

Les demandes d'inscription devront être déposées ou adressées au Secrétariat général de la Préfecture, avant le 4 octobre 1923, dernier délai.

Cet employé recevra le traitement et les indemnités servis aux expéditionnaires des Bureaux de la Préfecture du Lot.

Les victimes militaires et civiles de la guerre, possédant les aptitudes nécessaires, bénéficieront d'un droit de priorité sur les autres candidats.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### AVANT LA RÉOUVERTURE

#### On nous écrit :

Nous y voici. Dans quinze jours à peine, la foule Cadurcienne va reprendre le chemin de la pelouse coutumière, pour aller applaudir au milieu d'un décor unique, nos sympathiques athlètes de l'Aviron.

La saison 1923-1924, nous promet de belles émotions, car les calendriers des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> équipes paraissent avoir belle allure ; au public Cadurcien de demeurer attaché aux couleurs du vieux Club, et d'accorder à leurs dirigeants toute la confiance qu'ils méritent.

Cependant, me sera-t-il permis, au seuil de la saison, de présenter quelques desiderata ? Ce que je voudrais voir à l'Aviron, ce n'est pas une série « d'as » tous plus brillants les uns que les autres, mais bien quinze gars déterminés, résolus, ayant l'amour du Rugby pour tout ce qu'il y a de noble et d'enivrant dans ce jeu, enfin, pour l'amour pour leur couleur, qu'ils doivent faire briller coûte que coûte.

Marchant la main dans la main, avec un désintéressement le plus complet, étroitement liés, portant bien haut l'honneur du blason, nous aurons ce qui à toujours manqué ici : l'équipe. Confions cette équipe à un capitaine compétent, énergique, ayant la sympathie de ses camarades — il y en a à l'Aviron — et vous verrez bien vite les heureuses modifications qui seront apportées à notre team.

Pour l'entraînement, que l'éducation du quinze soit donnée à un dirigeant qualifié — il y en a encore à l'Aviron — ; faisons entièrement confiance, et à ce dirigeant et au capitaine, laissons les faire, n'empêchons pas dans leurs attributions, ils nous réserveront, j'en suis sûr de belles surprises à l'entraînement.

Je voudrais aussi qu'on fasse table rase de toutes les petites querelles passées et inhérentes à tous les clubs. Je voudrais voir, en un mot, s'unir tous les dévouements, toutes les bonnes volontés, pour un même but : le triomphe des couleurs de l'équipe.

Un sportman.

## Mauvaise nuit

Lundi soir, le nommé Senat Adrien, 38 ans, demeurant rue St-Namphe, rentrait de Gourdon ; dans le même wagon se trouvait un individu avec lequel il engagea la conversation. Au bout de quelques instants, les deux hommes étaient copains.

Et c'est ainsi qu'arrivés à Cahors, ils allèrent, bras dessus, bras dessous faire la fête, tant et si bien que vers 1 heure du matin, ils étaient ivres.

Senat ne rentra pas chez lui, et avec son compagnon, il alla se coucher dans un wagon, à la gare.

Que se passa-t-il, au cours de cette nuit ? Senat ne peut pas l'expliquer ; il ne se rappelle de rien. Mais au matin, il constata que son compagnon n'était pas dans le wagon, qu'il lui manquait ses souliers, son portefeuille contenant 50 francs.

Mais ce n'était pas tout. Senat constatait en outre, que son maxillaire inférieur droit était fracturé, et horriblement douloureux, on avait tenté de lui faire subir l'opération que subissent les gardiens du sérail.

Plainte a été déposée à la police qui a ouvert une enquête pour retrouver le compagnon qui, paraît-il, sortait le jour-même de la prison de Gourdon.

Toutefois, dans la matinée de mercredi, une malheureuse démente, âgée de 35 ans, était conduite à l'hôpital, et parmi les propos incohérents qu'elle tenait, elle déclarait qu'elle avait été assaillie à la gare par des individus auxquels elle se flattait de leur avoir fait une opération semblable à celle subie par Senat !

Qu'y a-t-il de vrai dans ces propos ? L'enquête réclamée par la femme de Senat ne manquera pas d'éclaircir cette bizarre histoire.

## Bris de clôture

Nous avons relaté que M. Laffite, entrepreneur de menuiserie, avait porté plainte contre des personnes qui avaient brisé cinq tringles en fer

d'une grille clôturant son jardin, rue des Capucins.

La police a procédé à l'enquête et nous croyons savoir que les coupables, des jeunes gens, sont à la veille d'être pincés.

## Le cinéma agricole

Le ministre de l'agriculture vient d'approuver le rapport de la commission permanente du cinématographe agricole. Il a décidé de constituer immédiatement une bibliothèque de films choisis dans le répertoire agricole, scientifique et documentaire. Ces films seront prêtés gratuitement aux établissements d'enseignement, aux Associations agricoles et d'une façon générale aux groupements ou aux personnes susceptibles d'en assurer utilement la diffusion dans les milieux ruraux ou dans les centres urbains en vue de l'orientation professionnelle vers l'agriculture.

Le service des prêts sera effectué par les soins du musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, à Paris.

D'autre part, le ministère de l'Agriculture va dès à présent faire procéder à l'établissement de films nouveaux répondant rigoureusement aux besoins de l'agriculture.

Enfin un certain nombre d'écoles d'agriculture de l'Etat seront dotées pour la rentrée prochaine de postes de projections.

## La Croix de Guerre aux familles de tous les tués ou disparus

Le décret du 24 avril 1915, pour l'application de la loi du 8 avril qui créait la croix de guerre, dit que cette médaille est conférée de plein droit aux militaires qui auront obtenu, pour fait de guerre contre l'Allemagne et ses alliés, une citation à l'Ordre de l'Armée, d'un corps d'armée, d'une division, d'une brigade, d'un régiment ou à l'ordre d'une autre unité combattante. « En cas de décès de l'ayant-droit, la croix de guerre est remise, à titre de souvenir et sur leur demande, aux parents du défunt. »

Par une proposition de loi, M. Ferraris et de nombreux députés demandent que la croix de guerre soit attribuée d'office à toutes les familles d'un soldat mort pour la France.

## Cirque Albert Rancy

Nous apprenons que ce grand cirque sera de passage à Cahors les 21, 22 et 23 septembre, il s'installera sur les promenades Fénelon et donnera tous les soirs, une représentation à 8 h. 1/2. Dimanche, 23 septembre, matinée de famille à 3 heures.

Le nom de Rancy n'est pas inconnu à Cahors, sa vieille renommée nous donne une garantie certaine d'y trouver un spectacle vraiment digne d'intérêt, du reste.

Sa devise a toujours été celle-ci : « du nouveau et de l'attrayant pour satisfaire sa clientèle. »

Toutefois, ne pas confondre avec le cirque Alphonse Rancy qui est passé déjà à Cahors. Le cirque qui sera dans nos murs vendredi, est le cirque Albert Rancy.

C'est ce que nous trouverons dans les 12 attractions que M. Albert Rancy nous présentera, parmi lesquelles nous citerons, en dehors de la belle cavalerie, des clowns et acrobates, le numéro sensationnel et audacieux du dompteur Ivanof, avec ses lions féroces ainsi que le ballet Hindou, charmante pantomime interprétée par plus de 30 artistes et danseuses.

Location ouverte dès l'arrivée du cirque vendredi, à partir de 14 heures.

## AVENIR CADURCIEN

Voici le programme du concert que l'Avenir Cadurcien donnera le jeudi 20 septembre 1923 :

Sous le Ciel bleu (pas redoublé).	Petit.
Petit Secret (pavane).	Roux.
Les Saltimbanques (fantaisie).	Ganne.
Eola (valse).	Kessel.
Marche Joyeuse.	Allier.

Allées Fénelon, de 21 h. à 22 h.

## Arrondissement de Cahors

### Gindou

Election municipale. — Les électeurs de la commune de Gindou sont convoqués pour le dimanche 7 octobre, en vue d'élire un conseiller municipal en remplacement du regretté M. Soulié, maire, décédé.

### Frayssinet-le-Gélat

Inauguration du monument aux Morts. — L'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Frayssinet-le-Gélat, morts pour la France, aura lieu le 30 septembre courant, avec le concours de MM. les Parlementaires du département du Lot.

En voici le programme : A 9 h. 30 (heure légale). — Formation du cortège à la mairie.

A 10 h. — Messe pour les enfants de Frayssinet-le-Gélat, tombés pour la France : Assistance de la chorale et de la fanfare de Salviac.

Erection d'une plaque commémorative à l'église.

A 11 h. — Visite au cimetière : Salut aux tombes militaires.

A 15 h. — Inauguration du Monument.

A l'issue de la cérémonie : défilé des enfants des écoles, de la jeunesse, des soldats de la « Grande Guerre », des vétérans de 70, des associations présentes, des familles des morts, des invités, des personnalités officielles devant le monument pour le « Salut du Poilu ».

Un vin d'honneur sera servi dans la salle d'école des garçons, avant la dislocation.

Les communes voisines et les socié-

tés régionales sont priées de venir avec leur drapeau.

La fanfare « Les Enfants de Salviac » secondera de ses meilleurs morceaux les diverses évolutions et le défilé final.

Le Maire,  
J.-Paul LUGAN.

Voici une brève description du monument qui sera inauguré :

Sur un grand socle de pierres du pays

**VITICULTEURS ! commandez d'urgence**  
**Les MULTIVITICULES JACQUEMIN**  
 pour l'amélioration des Vendanges  
 et tous les Produits Viticoles  
**Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS**

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
**Conseil municipal.** — Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 14 courant, sous la présidence de M. le docteur Pezet, maire.

— M. le Maire fait connaître que le conseil municipal, comprenant encore 21 membres, sur le nombre réglementaire, qui est de 23, la loi du 27 juillet 1923 permet de remplacer M. Daynac, 1<sup>er</sup> adjoint, décédé.

Le conseil, après avoir délibéré, décide de profiter des dispositions de la loi précitée et demande à M. le préfet de vouloir bien autoriser une réunion à cet effet le 28 courant.

Après examen et avis de la commission des finances, le conseil approuve le cahier des charges établi en vue de la prochaine adjudication des droits de place pour trois années, à dater de 1<sup>er</sup> janvier 1924 et moyennant une mise à prix de 4.500 francs. Quelques modifications ont été apportées au sujet des emplacements dont quelques-uns ont été supprimés, notamment ceux du côté nord de la place Saint-Sauveur, côté de la Caisse d'épargne, place aux Herbes et le coin de la place de la Raison bordant le Célé.

Le conseil municipal émet le vœu qu'il soit créé un chemin de grande communication qui aura pour effet de relier, sur une longueur de 236 mètres environ, le chemin de Figeac à Cahors par la vallée du Célé. Cette liaison est indispensable pour assurer le dégagement des avenues de la ville. Dans le but de faciliter la construction de cette voie, le conseil municipal déclare prendre à sa charge les frais d'acquisition du terrain sur lequel il sera établi.

— A la suite du rapport rédigé par M. le commissaire de police sur la façon défectueuse dont est fait le service d'enlèvement des boues et immondices, le conseil décide d'écrire à M. Chavarnac, adjudicataire, pour lui faire connaître qu'à la suite des contraventions relevées par le Commissaire, les sanctions prévues au cahier des charges lui seront appliquées.

Après avoir pris connaissance du devis présenté par la Société de la Vieille-Montagne, le conseil accepte le prolongement de la canalisation électrique pour l'installation de lampes sur la route de Lissac, aux emplacements ci-après : Carnes, Haras, chemin des Miattes.

Le conseil approuve la liste d'assistance aux vieillards, ainsi que celle des femmes en couche.

Deux demandes d'allocation sont accordées aux intéressés qui en avaient fait la demande.

Mlle Cance sera autorisée à passer en 1924 le concours pour l'obtention d'une bourse au collège de jeunes filles de Figeac.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, le receveur de l'octroi du Griffoul sera logé maison Bourret, rue du Consulat, à raison de 500 francs par an.

**Dîner d'adieu.** — Dimanche, à midi, un dîner, servi par M. Lacoste, réunissant à l'hôtel de la Gare la majeure partie des percepteurs de l'arrondissement de Figeac, qui avaient tenu à apporter à M. Estival, receveur des finances, de fidèles marques de sympathie et lui exprimer tous les regrets que son départ cause au personnel qui se trouvait placé sous ses ordres.

**Affaire de vol.** — Comme suite à notre article du Journal du Lot « Une affaire peu banale », on nous signale une autre fait à peu près identique. Deux Espagnols se présentaient dimanche dernier à l'hôtel du Pont d'Or priant M. Lacroix, propriétaire de leur faire cuire un poulet qu'ils lui renferment et qu'ils viendraient manger vers dix heures. Après leur départ, M. Lacroix ayant examiné la volaille et vu reconnaître qu'elle provenait d'un larcin et en avisa la police qui se rendit à l'hôtel Lacroix. Après un interrogatoire serré, elle

arrêta les deux Espagnols et les conduisit à la geôle de la mairie; mais n'ayant reçu aucune plainte de vol M. le Commissaire les a relaxés n'ayant pas de preuves certaines qu'il y ait eu vol. En ce moment, il circule en France et dans notre région des chevaliers d'industrie dont on ferait bien de nous débarrasser.

**Acte de probité.** — Mme Andouin pâtissier à Figeac, rue Gambetta, a déposé au Commissariat de Police un portemonnaie contenant une faible somme; celui qui l'a perdu peut aller le réclamer.

**Trouvaille.** — Mme Rosalie Arnal, Veuve Cayrol, cultivatrice au Single, banlieue de Figeac a trouvé sur la voie publique un portemonnaie qu'elle a déposé au Commissariat de police où peu après il a été réclamé par son légitime propriétaire.

Toutes nos félicitations à ces honnêtes personnes.

**Coups et blessures.** — Sans que rien ne le motive, sauf la rancune, trois ouvriers de l'usine de Puy-Blanc, Mur, Hordas, et Martinez, sujets espagnols, se sont livrés, dimanche soir, à des voies de fait sur leurs camarades de travail Couzy et Latrémolières, qui reposaient dans le dortoir.

Latrémolières a reçu notamment une blessure qui affecte toute la partie frontale.

La brigade de gendarmerie procède actuellement à une enquête et a mis en état d'arrestation les trois Espagnols.

Nos lecteurs se souviennent que récemment, les nommés Mur et Hordas furent arrêtés par la gendarmerie de Cahors pour vol, mendicité et défaut de carnet anthropométrique et qu'ils passèrent en jugement.

**A l'instruction.** — La dame R..., épouse P..., de Saint-Céré, inculpée de vol de prunes au préjudice de M. Picard, fait actuellement l'objet d'une instruction.

**Groupe sportif figeacois.** — En vue de la saison prochaine, le Groupe sportif figeacois a procédé à la formation de son bureau, qui est composé comme suit :

Président, M. le sous-préfet : vice-présidents, MM. Geny et Céréde, pour la saison de football, et Daulliac et Longueuch, pour la préparation militaire; secrétaire général, M. Desplats; trésorier, M. Boyer; secrétaires : M. Besombes (football) et M. Sembel (préparation militaire); secrétaire adjoint (football), M. Bouyssou.

Commission de rugby : Président, M. Paradis; membres : MM. Laval, Alby, Herpin, E. Rogues, Bertrou, Bessières, Roussille, H. Rogues et Spalieu.

Un Comité de patronage a été également désigné. Il comprend les membres ci-après : MM. le docteur Pezet, maire de Figeac; Loubet, sénateur du Lot; Delmas, député; docteur Sanieres; Bordes, chef de section à la C<sup>ie</sup> P.-O.; Borie, architecte; Besombes, Delpuech, négociants; Besse; Ratié, industriel.

Nous sommes en mesure de faire connaître la composition du calendrier sportif, arrêté au 31 août 1923 et concernant l'équipe première du G. S. F. :

1923 : 30 septembre, S. A. U. Limoges (2) à Figeac; 7 octobre, C. A. Briste (3) à Figeac; 14 octobre, G. S. F. (2) Capdenac contre C. C. A. C.; 21 octobre, G. S. F. à Viviez contre A. O. V.; 28 octobre, C. A. Capdenacois à Figeac; 4 novembre, Tockey Club Albigeois à Figeac; 11 novembre, Figeac à Aurillac contre Stade I.; 18 novembre, Brive (A. S. P. O.) à Figeac; 25 novembre, S. C. Decazevillois (1) à Figeac; 2 décembre, U. S. St-Céré à Figeac (championnat); 23 décembre, G. S. F. à Brive contre A. S. P. O.; 25 décembre, G. S. F. à Decazeville contre S. C. D. I.; 30 décembre, A. O. de Viviez à Figeac.

1924 : 1<sup>er</sup> janvier, Coqs Périgourdins à Figeac; 6 janvier, Finale du championnat d'Auvergne à Aurillac; 13 janvier, Aviron Cadurcien à Figeac; 20 janvier, G. S. F. à Carmaux contre Football-Club (1); 27 janvier, G. S. F. à Cahors contre Aviron (1); 3 février, 1<sup>er</sup> Tour du Championnat de France; 10 février, Stade Aurillacois (1) à Figeac; 17 février, 2<sup>e</sup> Tour du Championnat de France; 24 février, G. S. F. à Gaillac contre Stade Athlétique (1); 2 mars, Stade Athlétique Gaillacois à Figeac; 9 mars, 1/4 de Finale du Championnat de France; 16 mars, Football

Club Carmaux à Figeac; 23 mars, 1/2 Finale du Championnat de France; 30 mars, Finale du Championnat de France.

**Calzaro**  
**Arrestation.** — La brigade de gendarmerie de Calzaro, a mis en état d'arrestation, pour mendicité, le nommé Antoine Bravard, 59 ans, se disant menuisier.

Conduit au parquet de Figeac, il a été délivré un mandat de dépôt contre lui.

**Livernon**  
**Comice agricole.** — Le Comice agricole du canton de Livernon se tiendra à Espédaillac le 21 octobre prochain.

**Prudhomat**  
**Inauguration du monument aux morts.** — Dimanche prochain, 23 septembre, la commune de Prudhomat inaugurerà le monument qu'elle a élevé à la mémoire de ses enfants morts pour la patrie.

La manifestation se déroulera dans l'ordre suivant :

8 h. 30, formation du cortège à la mairie; 9 h., service solennel à l'église de Bonneville; 10 h., remise du monument à la commune, par M. Jammes, président du comité de souscription. Appel des morts. Discours de M. Jammes, maire, des représentants officiels de l'arrondissement et de M. Viguier, au nom des combattants. Hommages rendus aux glorieux morts pour les enfants de la commune.

L'hymne national, chanté par les élèves des écoles, sous la direction de M. Plagne Olivier, professeur de musique, clôturera l'inauguration.

**St-Céré**  
**Aurignoble.** — La pluie est enfin venue. Si les regains, les maïs, les betteraves, les sarrasins sont compromis, pendant la quinzaine qui nous sépare encore de la vendange, peut-être que les raisins pourront grossir un peu. Dans la partie ouest du canton surtout, les gelées de juin emporteront la presque totalité de la récolte des hybrides (Otiello, Bourisou, Seibel), et ce qui en est resté jusqu'ici, par suite de la grande sécheresse que nous avons subie, est dans un triste état. Les raisins ont les grains clairsemés, petits, sans pulpe et sans jus. Vont-ils grossir? Espérons-le ! Il y a, toutefois, meilleure apparence sur les vignes greffées que les froid a épargnées; quelques-unes sont fort belles et la maturité approche. Celles-ci laissent espérer une bonne récolte et une bonne qualité; mais dans l'ensemble il y aura déficit.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**  
**Concours musical.** — Le concours musical de dimanche dernier avait attiré une foule énorme d'étrangers venus de tous les environs.

La partie musicale a été très goûtée et les nombreux artistes se sont surpassés pour donner au public et au jury, en particulier, la mesure de leur talent et de leurs qualités artistiques.

Le soir, un bal très animé a clôturé cette belle journée dont tout le monde est reparti ravi et satisfait.

Nos félicitations aux organisateurs.

**Mariage.** — On nous apprend la prochaine union de M. Desbriens, docteur en droit, de Montluçon avec notre charmante compatriote Mlle Marthe Daynac, fille de l'excellent président du tribunal de Guéret.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

**Trouvaille.** — Un jeune employé de la gare de Nozac M. Robert Arteil, 19 ans, ayant trouvé une somme d'argent n'a pas hésité à la déposer aussitôt entre les mains du brigadier de police de Gourdon.

Nos félicitations.

**Une enquête.** — La gendarmerie de Gourdon de passage à St-Cir-Madelon a eu connaissance d'une affaire de vitriol et a fait aussitôt une enquête.

Une jeune fille de cette localité a, paraît-il, lancé du vitriol à la figure

d'un trop entreprenant amoureux qui a été atteint à l'œil.

La blessure a nécessité un repos d'un mois.

**Luziers**  
**La fête locale.** — Les jeunes gens de la petite bourgade de Luziers informent les habitants qu'à leur grand regret ils ne pourront pas célébrer cette année la fête patronale.

**Frayssinet-le-Gourdnois**  
**Un banquet.** — C'est le 24 courant qu'aura lieu le banquet présidé par M. Malvy, ancien ministre.

**Proulliac**  
**Fête votive.** — Notre fête votive a obtenu un légitime succès. Beaucoup de visiteurs, et beaucoup d'entrain ont été la caractéristique de cette journée de plaisir et d'amusements.

**Ginouillac**  
**Accident.** — Notre sympathique maire, M. Bourdarie, revenant dernièrement, à la nuit tombante, de battre du blé chez un voisin, fut piqué à l'œil droit par une épine. Malgré des soins empressés, l'œil paraît complètement perdu. A la suite d'un précédent accident, M. Bourdarie avait dû subir l'énucléation de l'œil gauche.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

**Gramat**  
**Conseil municipal.** — Dans sa séance de dimanche 16 courant, le conseil, après avoir délibéré sur diverses demandes d'assistance, a repoussé à l'unanimité, une demande d'augmentation des tarifs pour l'éclairage électrique, présentée par le concessionnaire.

**Remonte.** — Le comité d'Aurillac procédera à ses achats habituels à Gramat, le vendredi 21 septembre, à 8 heures 30 du matin, place de la République.

**Conseil de révision.** — La commission formée pour la révision de la classe 1924 se réunira à Gramat le vendredi 12 octobre 1923, à 10 heures du matin, à la mairie.

**Cyclisme.** — Championnat cycliste de Gramat, couru le 16 septembre, 25 kilomètres : 1<sup>er</sup>, Vieillescazes, de Mayrinhae-Lentour; 2<sup>e</sup>, Bonnet, de Bio; 3<sup>e</sup>, Gantaloube, de Carluet; 4<sup>e</sup>, Roudayre, de Mayrinhae-Lentour; 5<sup>e</sup>, Lacoste, de Thégra; 6<sup>e</sup>, Callé, d'Issendouls; 7<sup>e</sup>, Bargues, de Gramat.

Course de consolation : 1<sup>er</sup>, Dargent, de Gramat; 2<sup>e</sup>, Bos, de Gramat; 3<sup>e</sup>, Riols, de Rignac; 4<sup>e</sup>, Bargues, de Gramat.

**Martel**  
**Succès.** — Le jeune Jardel André, de Gluges, élève de notre Ecole primaire supérieure, vient d'être reçu au concours des bourses d'entrée à l'Ecole nationale d'agriculture d'Ordes.

Nos félicitations au jeune lauréat et à ses maîtres.

**Vayrac**  
**Obsèques glorieuses.** — Dimanche soir 16 septembre, une nombreuse assistance a accompagné à sa dernière demeure un enfant de Vayrac, Gilbert Malbec, qui fut grièvement blessé à la fin de la guerre. Atteint à la colonne vertébrale, sa blessure était incurable, et il a passé les dernières années de sa vie sur son lit de douleur. Au nom du Conseil municipal, M. le Maire lui a adressé un émouvant adieu.

**Marchés aux prunes**

Lauzun (Lot-et-Garonne) 17 septembre. — Très gros marché. Apport, environ 1.000 quintaux. Légère hausse sur les marchés précédents. Vente rapide aux cours suivants : Les 50 à 150 fruits au demi-kilo, de 170 à 180 fr.; les 60 à 62 fruits, de 140 à 150 fr.; les 70 à 72 fruits, de 110 à 120 fr.; les 80 à 82 fruits, de 90 à 100 fr.; les 90 à 92 fruits, de 70 à 75 fr.; les 100 à 101 fruits, de 55 à 60 fr.; les 110 à 111 fruits, de 40 à 45 fr.; fretin, de 20 à 25 fr., le tout les 50 kilos.

Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), 17 septembre. — Apport, 150 quintaux environ. Cours pratiqués : Les 64 fruits au demi-kilo, de 140 à 150 fr.; les 70 à 74 fruits, de 100 à 110 fr.; les 80 fruits, 80 fr.; les 90 fruits, de 40 à 45 fr.; les 100 fruits, 40 fr.; fretin, de 15 à 20 fr., le tout les 50 kilos.

Monségur (Gironde), 17 septembre. — Apport, 800 quintaux; vendus, 700. Voici les cours pratiqués : Les 60 à 64 fruits au demi-kilo, de 110 à 125 fr.; les 70 à 74 fruits, de 100 à 115 fr.; les 80 à 84 fruits, de 85 à 95 fr.; les 90 à 94 fruits, de 65 à 70 fr.; les 100 à 104 fruits, de 45 à 55 fr.; les 110 à 120 fruits, de 20 à 30 fr.; le tout les 50 kilos.

Prayssas (Lot-et-Garonne) 18 septembre. — Apport, 400 quintaux environ. Cours pratiqués : Les 40 à 45 fruits au demi-kilo 280 fr.; les 50 à 55 fruits, 190 fr.; les 60 à 65 fruits, 150 fr.; les 70 à 75 fruits, 110 fr.; les 80 à 85 fruits, 80 fr.; les 90 à 95 fruits, 60 fr.; les 100 à 105 fruits, 40 fr.; fretin, de 15 à 20 fr., le tout les 50 kilos.

**VITICULTEURS**  
**le BIOSULFITE JACQUEMIN**  
 Améliore la vendange  
 Régularise la fermentation  
 Augmente le degré  
 Assure la conservation des vins  
**Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS**

**Dernière heure**

**L'ENTREVUE BALDWIN-POINCARÉ**

**Le communiqué officiel**  
 A l'issue de l'entrevue qu'ont eu ensemble, mercredi, MM. Baldwin et Poincaré, le communiqué suivant a été publié :

« Cet après-midi a eu lieu une rencontre des premiers ministres de France et de Grande-Bretagne dont ils ont profité pour procéder à un échange de vues sur la situation politique générale.

« On ne peut s'attendre à ce que au cours d'une seule entrevue, M. Poincaré et M. Baldwin aient pu arrêter des solutions définitives, mais ils ont été heureux d'établir leur commune manière de voir et de constater que sur aucune question il n'existe de différence de but, de divergence de principe qui puisse compromettre la collaboration des deux pays dont dépend dans une si large mesure la stabilisation et la paix du monde. »

**Wilson candidat**

De New-York : Suivant la *Chicago Tribune*, M. Woodrow Wilson serait candidat démocrate à la présidence de la République des Etats-Unis en 1924. — (Cette information paraît peu probable en raison de l'état de santé de l'ancien président).

**Conseil des Ministres**

Un Conseil des ministres a lieu aujourd'hui à Rambouillet.

**Madame LAPORTE**

6, place du Marché  
**Demande bonnes Ouvrières couturières DE SUITE**

**ON DEMANDE**

**Métayer ou Maître valet**  
 Pour exploiter Vignoble et Terres labourables  
 S'adr à Mme PÉCOURT, à SAUZET (Lot)

**On achèterait**

**Bon portefeuille assurance Incendie à CAHORS**  
 Faire offre : J. P., Bureau du Journal

**A VENDRE**

**UN PRESOIR A VENDANGE**  
 En bon état  
 Se renseigner au Bureau du Journal

**Marché de La Villette**  
 17 Septembre 1923

ESPECES	ENTRÉES	RENTREI	PRIX PAR 1/2 KIL		
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs....	5.702	366	2,80	2,50	1,70
Vaches... Tauroux..					
Veaux... Moutons..	1.842 17.638	108 2.200	4,00 3,75	3,75 3,50	3,25 3,00
Porcs....	3.612	5	6,00	5,60	5,40

**OBSERVATIONS.** — Vente difficile sur les bœufs, mauvaise sur les moutons difficile sur les veaux et porcs.

**LES MAINS PURES**

ROMAN PAR LA  
**Comtesse de BAILLEHACHE**

XXV

Cependant quelques hommes étaient arrivés jusqu'aux fenêtres des bureaux, puis s'étaient enfuis. Soudain, ce fut un bruit déchirant, une fumée épaisse coupée d'éclairs; une explosion horrible fit trembler la maison. Toutes les vitres se brisèrent, il y eut des trous dans les pierres de taille de la façade. Les volets de l'une des fenêtres eurent leurs gonds brisés. Des cris montèrent de partout.

— Y a-t-il des blessés? cria une voix de femme.

— Non!  
 Halka Grodniska parut, armée d'un revolver :  
 — Les lâches ! dit-elle. Ils ont lancé une bombe !

— Si nous avions été à l'autre fenêtre, fit le banquier, nous aurions été blessés !

— Une voix, puis cent autres crièrent de la foule :  
 — Il y a une seconde bombe ! Il y en a une autre ! Ils en ont lancé deux !  
 D'un bond, Boleslas fut en bas de l'escalier, puis dehors par la fenêtre

démolie. Une sorte d'orange métallique reposait sur le rebord de pierre; il la prit doucement, alla la déposer au milieu de la place, dans l'espace balayé par le tir des soldats et revint en courant. La bombe explosa, faisant jaillir les pavés, et malgré la distance, le jeune homme chancela. Il y eut quelques cris, des applaudissements.

Vite, les employés déverrouillèrent la porte pour lui permettre de rentrer; le bruit du tir était assourdissant. Grodnitski, descendu, tendit les deux mains à son employé surnuméraire :

— Merci, Radetski ! dit-il. Vous êtes un brave ! Ils avaient bien calculé; la seconde bombe aurait achevé de démôler ce que la première avait respecté. Nous aurions été envahis et pillés ! Merci !

Voyant que leur tentative avait échoué, les révolutionnaires abandonnèrent le terrain devant les soldats qui tiraient toujours. Quelques corps demeurèrent à terre.

— Vous savez ce c'était idiot ce que vous avez fait là ? dit le chef de bureau. Il y avait cent chances contre une pour que la bombe éclatât entre vos mains.

— Ma foi, avoua Boleslas, je n'y ai pensé qu'au moment de l'explosion.

Chacun reprit sa place. Déjà Grodnitski téléphonait à son architecte et à l'entrepreneur de maçonnerie pour les réparations. Boleslas revoyait la blonde Halka aux sourcils noirs, entrant, le revolver à la main, dans le bureau de son père.

XXVI

L'attente dans la banque de la place de l'Eglise fut un des derniers; il y eut bien encore quelques assaillants et incendies, mais ce n'étaient plus que les ultimes soubresauts de l'émotion. Bandits et provocateurs semblaient lassés; les rangs des patriotes, décimés par la mort et la déportation, s'égayèrent de nouveau pour quelque temps, repos stratégique dans la grande tragédie. Les bandes de soldats et de policiers Russes de l'Okrana n'eurent même plus de prétextes à spoliation ni représailles. Petit à petit, tout se calma; les affaires reprirent leur cours, les distractions aussi. Pirkévitch revint à Varsovie et rouvrit ses bureaux; les employés de Grodnitski gardaient encore leurs armes à portée de leurs mains, mais la vie coutumière se rétablit, et la sanglante tragédie ne fut bientôt plus qu'un souvenir d'horreur.

Le froid devenait de plus en plus vif; chacun s'enveloppait de fourrures pour braver la bise glaciale qui remontait la Vistule en hurlant. Les patinoires des Allées retrouvèrent leurs clients, on fit des projets de fêtes sportives sur le lac de Lazienki.

Quoique la période des réceptions proprement dites ne fût pas encore venue, Radetski était invité aux soirées de musique de Zakcheski, aux leçons de danse des Starchy, aux conférences de littérature française des Pirkévitch, aux lectures philosophiques des Grodnitsky; il sortait au

moins trois fois par semaine. Le dimanche, après les quelques leçons qu'il donnait, il allait apprendre à patiner avec des camarades; c'était le seul sport qui convint à ses ressources.

Peu à peu, il entraînait davantage dans la vie de la grande ville. Il avait, en interrogeant chacun, selon son habitude, appris les merveilles de la charité privée; ne pouvant plus donner d'argent à ses protégés, il leur prodiguait des conseils, des recommandations. Au tailleur qui lui avait vendu sa pelisse, il avait amené un ouvrier; au savetier qui lui recommandait ses chaussures, il avait procuré toute la clientèle du bureau. Dans tous les quartiers, il avait des amis, d'humbles amis, chez qui il allait parfois le dimanche, lorsque l'état de sa bourse lui permettait d'apporter une friandise ou un petit cadeau. Parfois, il traversait le pont de la Vistule, bravant le terrible courant d'air, pour aller dans le faubourg des Praga, habitée presque exclusivement par des pauvres. Là, il rendait visite à la femme de ménage de Mme Sidonie, pauvre créature, nu-pieds dans la neige, qui parvenait péniblement à nourrir ses enfants. C'est là que les bons étaient les bienvenus !

D'autres fois, gagnant le quartier de la Porte-de-Fer, l'ancien ghetto, le jeune homme visitait un jeune ménage israélite qui tenait une petite boutique de rubans et dentelles. On y parlait mi-hébreu mi-allemand; la femme faisait des dentelles aux fu-

rien ! *Ras, dwa, tchy*, je sais ce que c'est que la danse, j'ai travaillé avec Petipas ! *Ostrojnié* (1), vous pourriez glisser, il faudra remettre de la résine à vos talons, monsieur, *Panna* (2) Grodnitska, venez faire la figure avec moi !

Halka connaissait le mouvement et le montrait aux autres. On pouvait la contempler avec insistance et sans discrétion apparente, sous prétexte de suivre le pas. En dehors de cette circonstance, Boleslas n'osait pas lever les yeux sur elle; il ne voyait que trop la nuée de courtisanes qui l'entouraient, mais éprouvait un secret plaisir à remarquer quelle indifférence dédaigneuse elle opposait à leurs propos.

Le soir de la Saint-Sylvestre, il y eut bal chez les Starchy; c'était une dérogation aux habitudes familiales, mais les acceptations furent très nombreuses. Ils habitaient un vaste hôtel particulier, dormant en partie sur la place Verte, qui rappelle un peu celle des Etats-Unis de Paris.

— Ce que c'est que d'être joli garçon ! grommelait Mihal Troski chaque fois qu'il entendait parler d'une invitation pour Radetski. Moi, jamais on ne m'a seulement offert un sandwich !

(1) Attention.  
 (2) Madame. Se dit aux jeunes filles.

— *Ras, dwa, tchy* (1), mes chers enfants, suivez bien la cadence ! Le *mozour* est un rythme, un saut, un

(1) Un, deux, trois.

**EN BULGARIE**

**LA RÉVOLTE DES AGRARIENS**

**DES COMBATS ACHARNÉS SONT LIVRÉS**

De Londres : La révolte des agrariens bulgares s'étend et prend des proportions inattendues. Des combats acharnés sont engagés sur plusieurs points du territoire bulgare entre les troupes gouvernementales et les éléments communistes ou agrariens. Sur un seul point on compte déjà plus de cent tués.

Un gouvernement révolutionnaire est établi à Radomir. Les insurgés ont démolé toutes les routes et voies ferrées pour arrêter l'avance des troupes gouvernementales.

On signale d'autres batailles

Chemin de fer de Paris à Orléans

Prolongation de la période de fonctionnement des circuits automobiles dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin.

En raison du succès obtenu par les circuits automobiles organisés au départ de Rocamadour et de Brive, qui devaient prendre fin le 15 septembre 1923, la Compagnie d'Orléans a décidé de les maintenir jusqu'au 30 septembre inclus.

Il est rappelé que ces circuits comportent les itinéraires ci-après :

Au départ de Rocamadour

Circuit I

Lundi, mercredi, vendredi

Départ 10 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 25 fr. 25.

Rocamadour (gare), Grottes de Lacave (déjeuner), Meyronne, Creysse, Cirque de Montvalent, Martel, Souillac, Belcastel, Calès, Rocamadour (gare).

Circuit II

Mardi, Jeudi, Samedi.

Départ 10 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 25 fr. 25.

Rocamadour (gare), Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autour, Château de Montal, St-Céré, Château de Castelnaud-Bretenoux, Carenac, Cirque de Montvalent, Rocamadour (gare).

Au départ de Brive

Circuit A

Tous les Jeudis. — Prix du transport : 35 fr. 25.

Brive, Beynat, Argentat (déjeuner), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Turenne, Brive.

Circuit B

Tous les Samedis. — Prix du transport : 35 fr. 25.

Brive, Donzenac, Uzerche (déjeuner), Vigeois, Chartreuse du Glandier, Pompadour (Château), Juillac, Objat, Brive.

Rentrée des Vacances

(Septembre-Octobre 1923)

Trains express supplémentaires de voyageurs (toutes classes)

I. — Entre Angoulême (départ 10 h. 35) et Paris-Austerlitz (arrivée 17 h. 18) du 22 septembre au 3 octobre inclus.

II. — Entre Angoulême (départ 21 h. 54) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 5 h. 07) du 23 septembre (nuit du 23 au 24) au 3 octobre (nuit du 3 au 4).

III. — Entre Périgueux (départ 20 h. 32) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 49) du 21 septembre (nuit du 21 au 22) au 5 octobre (nuit du 5 au 6).

IV. — Entre Limoges (départ 12 h. 02) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 35) du 8 septembre au 7 octobre inclus.

V. — Entre Vierzon (dép. 12 h. 37) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 15.35) du 23 septembre au 4 octobre inclus. (Continuation du train express 60 de Limoges, départ à 8 h. 54).

VI. — Entre Rodez (départ 15 h. 06), Capdenac (départ 18 h. 05) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 49) du 21 septembre (nuit du 21 au 22) au 5 octobre (nuit du 5 au 6).

VII. — Entre Aurillac (départ 17 h. 24) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 49) du 21 septembre (nuit du 21 au 22) au 5 octobre (nuit du 5 au 6).

VIII. — Entre Montluçon (départ 13 h. 10) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 15) du 22 septembre au 3 octobre inclus.

Ces trains desserviront les principales gares du parcours. Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares.

Le centre de Tourisme des Eyzies (Dordogne), Capitale préhistorique

Une « Journée » touristique et l'inauguration, par M. le Directeur des Beaux-Arts, d'un nouveau Musée

National de préhistoire, qui doivent avoir lieu le 30 septembre ramènent l'attention sur la région des Eyzies, si curieuse à la fois par ses sites pittoresques et ses richesses artistiques des plus vieux âges (grottes à peintures et gravures préhistoriques).

Rappelons à ce sujet qu'il est orga-

nisé, jusqu'à la fin du mois de septembre, des circuits automobiles permettant de visiter, au départ des Eyzies, les parties les plus intéressantes des vallées de la Vézère et de la Dordogne.

Circuit de la Vallée de la Vézère, mardi, jeudi, samedi — prix : 15 fr. —

Départ 12 h. 30. — Retour 17 h. 30. Circuit de la Vallée de la Dordogne, mercredi et dimanche — Prix : 18 fr. — Départ 12 h. 30 — Retour 17 h. 30.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

TRICOT A LA MAIN

Bonnerie pour Dames et Enfants

Mme veuve DEMARS

69, boulevard Gambetta

Le co-gérant : M. DAROLLE

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

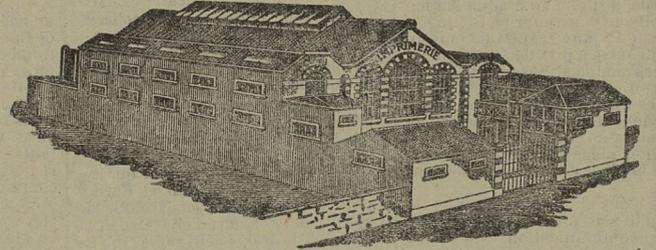
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Cahors-Castelnau

Table with departure and arrival times for the Cahors-Castelnau line, including stops like Sept-Ponts, Le Montat, Embr. Terry, etc.

Nota. — Du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h.

Ligne de Cahors-Mondenard-Castelnau

Table with departure and arrival times for the Cahors-Mondenard-Castelnau line, including stops like Cazillac, Malmoussac, Boyer, etc.

Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.

Ligne de Castelnau-Cahors

Table with departure and arrival times for the Castelnau-Cahors line, including stops like Vitarelles, Malmoussac, Boyer, etc.

Nota. — Du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30.

Ligne de Molières à Castelnau

Table with departure and arrival times for the Molières to Castelnau line, including stops like La Briq., St-Privat, Mombel., etc.

Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare

Table with departure and arrival times for the Castelnau to Lalbenque-Gare line, including stops like Flaugnac, Ruscac, Divillac, etc.

Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau

Table with departure and arrival times for the Lalbenque-Gare to Castelnau line, including stops like Fontanes, Rescouf, St-P.-Lab., etc.

Ligne de Castelnau à Molières

Table with departure and arrival times for the Castelnau to Molières line, including stops like Ruscac, Divillac, Mombel., etc.

Ligne de Cahors à Lauzerte

Table with departure and arrival times for the Cahors to Lauzerte line, including stops like Embr. r. Nat., etc.

Table with departure and arrival times for Labast-Marnhac, Lascabanes, Quatre-Routes, etc.

Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.

Ligne de Lauzerte à Cahors

Table with departure and arrival times for the Lauzerte to Cahors line, including stops like Auléry, St-Fort, Les Granges, etc.

Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte

Table with departure and arrival times for the Cahors to Montcuq-Lauzerte line, including stops like Embr. r. Nat., Le Cluzel, Villesèque, etc.

Ligne de Montcuq-Lauzerte à Cahors

Table with departure and arrival times for the Montcuq-Lauzerte to Cahors line, including stops like Auléry, St-Juliette, Caminel, etc.

Ligne de Cahors à Libos

Table with departure and arrival times for the Cahors to Libos line, including stops like Auléry, Bouloc, Ste-Juliette, etc.

Ligne de Libos-Montcuq

Table with departure and arrival times for the Libos-Montcuq line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Ligne de Cahors à Limogne

Table with departure and arrival times for the Cahors to Limogne line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Table with departure and arrival times for Arcambal, Rosignol, Le Peuplier, etc.

Ligne de Cahors-Saint-Céré

Table with departure and arrival times for the Cahors to Saint-Céré line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Saint-Céré à Cahors

Table with departure and arrival times for the Saint-Céré to Cahors line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (1)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (1) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (1)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (1) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Libos

Table with departure and arrival times for the Cahors to Libos line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Ligne de Cahors à Limogne

Table with departure and arrival times for the Cahors to Limogne line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Table with departure and arrival times for Camburat, Fons, Issepts, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (2)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (2) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (2)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (2) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (3)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (3) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (3)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (3) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (4)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (4) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (4)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (4) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Libos

Table with departure and arrival times for the Cahors to Libos line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Ligne de Cahors à Limogne

Table with departure and arrival times for the Cahors to Limogne line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Table with departure and arrival times for Figeac, Faycelles, Bédour, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (5)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (5) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (5)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (5) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (6)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (6) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (6)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (6) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (7)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (7) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (7)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (7) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Libos

Table with departure and arrival times for the Cahors to Libos line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Ligne de Cahors à Limogne

Table with departure and arrival times for the Cahors to Limogne line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Table with departure and arrival times for Drauzou, Ceint d'Eau, Cahors-Gourdon, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (8)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (8) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (8)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (8) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (9)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (9) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (9)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (9) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Bagnac (10)

Table with departure and arrival times for the Cahors to Bagnac (10) line, including stops like Larroque, Lamadeleine, Savanac, etc.

Ligne de Bagnac à Cahors (10)

Table with departure and arrival times for the Bagnac to Cahors (10) line, including stops like Vers, Lauzès, Saint-Cernin, etc.

Ligne de Cahors à Libos

Table with departure and arrival times for the Cahors to Libos line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

Ligne de Cahors à Limogne

Table with departure and arrival times for the Cahors to Limogne line, including stops like Belmontet, St-Matré, Sérignac, etc.

(1) En cas de retard de l'express venant de Paris l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, mais il n'attend pas au delà de cette limite.